

Dossier de Demande d'inscription

Section Sportive Scolaire Aviron

Année scolaire 2023-2024



Objectifs :

- Rendre accessible à tous la pratique sportive de l'aviron sur un niveau UNSS, départemental, régional et National (5e, 4e et 3e)
- Accroître son niveau technique et sportif de l'aviron pour un jeunes rameurs.
- Permettre à de jeunes rameurs de concilier leur réussite scolaire (4ème et 3ème) avec une pratique assidue de leur passion.
- Les candidats doivent viser la réussite dans un double parcours sportif et scolaire. La réussite scolaire est toujours primordiale.

Il est nécessaire que les candidats aient conscience des efforts qu'ils devront produire. Leur attention doit porter tout particulièrement sur les points suivants afin qu'ils s'y préparent :

- nécessité d'une motivation tant au plan scolaire que sportif,
- aptitude médicale reconnue,
- obligation d'avoir été admis normalement en classe supérieur,
- l'admission dans la section se fait par une sélection (entretien, étude du dossier scolaire, aptitude du "Savoir Nager")
- le maintien dans cette section est remis en cause en fonction des résultats scolaires et du comportement général.

Responsable :

Cyril DANIEL : Directeur sportif
cyril.daniel@aviron-nantes-cll.com

Hébergement :

Le collège ne dispose pas de place pour l'hébergement. Les élèves devront trouver une solution d'hébergement par leur propre moyen.

Entraînements :

- Mardi : 16h 00 - 18h 00
- Jeudi : 16h 00 - 18h 00

Suivi Scolaire :

Il sera effectué par le responsable de la section qui sera en contact avec les enseignants et qui assistera aux conseils de classe. Un professeur référent assurera le lien avec l'entraîneur et le collège.

Section Sportive Scolaire Aviron

Dossier de candidature à retourner **avant le 08 AVRIL 2023** au :
Club Léo Lagrange Nantes Aviron - 9 Chemin de Belle îles, 44300 NANTES

Mail : cyril.daniel@aviron-nantes-cll.com

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Date de Naissance :	Tél :
E-mail :	Portable :

Classe actuelle :		Établissement scolaire fréquenté :	
Classe envisagée :		Établissement scolaire envisagé :	
Régime scolaire envisagé :			
<input type="checkbox"/> Externe			
<input type="checkbox"/> Demi-Pensionnaire			
Taille :	Poids :	Catégorie :	Club (si déjà rameurs) :

A FAIRE REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Je soussigné, _____ en tant que parent ou tuteur de l'élève
Autorise mon enfant à faire acte de candidature à la Section Sportive Scolaire Aviron.

Signature :

Je soussigné _____ agissant en qualité de Président / Professeur* de l'association :
Autorise mon sociétaire à faire candidature à la Section Sportive Scolaire Aviron.

Signature :

*veuillez rayer la mention inutile.

Palmarès Sportif (si licencié rameurs l'année précédente):

Notez vos meilleurs performances lors de compétitions FFA ou UNSS lors des deux dernières années :

Année :	Compétition :	Résultats :

FICHE DE SCOLARITÉ

(à remplir par le Professeur Principal de la classe)

Joindre les bulletins scolaires de l'année en cours 1er et 2eme Trimestre et les bulletins scolaires du 1er, 2ème et 3ème Trimestre de l'année précédente

Dans le souci de mieux cerner la personnalité de l'élève et pouvoir l'aider à réussir en classe de 4eme ou 3eme Section Sportive Aviron, il est souhaitable que cette fiche soit remplie avec le maximum de précisions.

Elle sera utilisée (dans le cas où l'élève serait accepté à rentrer en classe de 3eme ou 4eme Section Sportive Aviron) si nous constatons des difficultés d'adaptation.

NOM de l'élève :

Prénom :

Rythme de travail (travail suivi ou régulier):

Tendance à se décourager ou à faire l'effort pour surmonter les difficultés rencontrées:

Rapidité dans l'exécution du travail :

Capacités pour adopter de nouvelles méthodes de travail (sens de l'organisation, réticences ou difficultés) :

Efforts personnels pour approfondir les matières enseignées (goût et attirance pour le travail indépendant, besoin d'être suivi, aidé dans une démarche d'approfondissement):

Capacité de concentration :

Attitude en classe:

Capacité d'abstraction, rapidité de compréhension, stabilités des connaissances acquises:

S'intègre-t-il facilement à un groupe :

Se sent-il à l'aise à l'intérieur d'un groupe :

Évolution des résultats après le conseil du 2nd trimestre:

Pensez-vous que les recommandations seront confirmées par le conseil de classe du 3eme trimestre ? :

Date et signature du Professeur Principal :

Avis circonstancié du chef d'établissement ou de son représentant sur la capacité de l'élève à s'engager sur un double projet et sportif :

Nom et signature du chef d'établissement:

Tous les élèves hors secteur du périmètre de la Colinière doivent obligatoirement faire une demande de dérogation à la carte scolaire auprès de la DSDEN 44 et joindre la demande au dossier de candidature. Les dossiers ne seront examinés que complets. L'admission définitive sera décidée en commission scolaire en Mai 2023. C'est l'Inspecteur d'Académie qui accorde les dérogations. Les élèves admis pourront s'inscrire ensuite sous réserve de places vacantes au collège dans le niveau demandé. C'est le collège La Colinière qui informera les admis du résultat de la commission et enverra un dossier d'inscription après accord de l'Inspection Académique.